



M. Fabrice Brun appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la maladie d'Alzheimer.

Aujourd'hui, 1,2 million de personnes sont touchées par la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée en France. Avec 225 000 nouveaux cas chaque année, la maladie d'Alzheimer est la plus fréquente des maladies neurodégénératives.

Le Plan maladie neurodégénératives (PMND) 2014-2019, doté d'un budget de 470 millions d'euros sur cinq ans et qui prévoyait la réalisation concrète de 96 mesures dédiées à la lutte contre trois pathologies principales (Alzheimer, Parkinson et sclérose en plaques), est aujourd'hui clôt.

La loi de mai 2020 a partiellement traité du sujet douloureux du statut des aidants.

En effet, les aidants familiaux jouent un rôle important dans la prise en charge des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer et des maladies neurodégénératives.

Leurs accompagnants ainsi que les moyens dévolus à la recherche doivent être intégrés dans un Plan maladie neurodégénérative « 2022 2027 » qui tarde à se concrétiser.

C'est pourquoi, il lui demande quelles sont les intentions du gouvernement en matière de politique de recherche de lutte et de prévention des maladies neurodégénératives dont la maladie d'Alzheimer.